

■ **François Genoud**, à Châtel-St-Denis, raison individuelle, exploitation de l'Auberge du Lac des Joncs (FOSC du 16.9.1980, no 217, p. 3056). Cette raison individuelle est radiée suite à la création de la nouvelle société à responsabilité limitée 'Auberge du Lac des Joncs Sàrl', à Châtel-St-Denis.
Journal no 10 du 21.01.2002
(00316800)